

Le Monde illustré

I. Le Monde illustré. 1936-06-06.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

Cézanne

Intime



La lecture chez Zola. — Portrait de Zola et Paul Alexis, par Cézanne. Collection Georges Wildenstein.

QUAND, il y aura bientôt trente ans, mourut Cézanne, tout le monde n'était pas convaincu de son génie, loin de là. Aujourd'hui, sa gloire est une des moins contestées, ainsi qu'en fait foi l'exposition ouverte depuis quelques jours au musée de l'Orangerie. S'il ne connut pas de son vivant cette approbation du grand public qu'est le succès, il faut convenir qu'il ne fit rien pour l'obtenir et qu'il vécut en solitaire. Peut-être, dans bien des cas, l'isolement moral est-il nécessaire à certains artistes, pour que leur œuvre plus profondément méditée, prenne toute sa grandeur et son intensité. Pour beaucoup, les difficultés de la vie suffisent à créer cette atmosphère mais Cézanne était fils d'un banquier et les soucis matériels ne furent pas parmi ses préoccupations importantes. Son propre caractère suffisait à faire de lui un être à part qui se sent mal à l'aise au contact des autres hommes et qui préfère son travail à leur commerce. Très tôt il comprit cela, s'acharna à son œuvre et renonça à la société. Cette vie sérieuse, repliée sur elle-même, est presque sans histoire. Elle n'est que la poursuite acharnée d'un idéal que Cézanne ne fut jamais sûr d'avoir atteint.

S'il avait voulu se contenter des facilités et d'un art plus aimable, sa destinée aurait été infiniment plus agréable. Même son père qui avait fait quelque difficulté à le laisser s'engager dans cette carrière de peintre, se fût montré plus indulgent si son fils avait pu suivre des voies normales, c'est-à-dire passer par l'école des Beaux-Arts et devenir peintre officiel. Paul Cézanne ne s'y refusa pas en principe. Il avait suivi les cours de l'école des Beaux-Arts d'Aix, sa ville natale. Il tenta de se faire accepter à celle de Paris, lorsque son père, après maintes sollicitations, l'autorisa à y venir. Mais l'École ne pouvait accepter une aussi forte personnalité.

M. Cézanne père aurait préféré que ce fils de banquier fit son droit. Paul y avait d'abord consenti, sans grand enthousiasme ; après de longues luttes il fit triompher son désir d'être artiste et de venir étudier à Paris. Il avait été encouragé dans cette lutte par son ami Émile Zola qu'il avait connu au Collège Bourbon à Aix et qui commençait difficilement sa carrière à Paris. Peut-être sa mère le soutint-elle, puisque, dit-on, elle avait déclaré un jour : « Il s'appelle Paul, comme Véronèse et Rubens ».

Lorsque, en 1861, il vint à Paris, il n'y resta que six mois, fut un peu déconcerté par ses échecs, par l'atmosphère de la vie qu'on y menait et revint en septembre à Aix, assez découragé. Si découragé qu'il accepta de devenir employé dans la banque paternelle. Ce loyal essai fut de courte durée et, un an plus tard, Cézanne revenait à Paris, peu à peu faisait connaissance de Pissarro, Renoir, Monet, Sisley et de tout le groupe qui devait se rendre célèbre quelques années plus tard sous le titre « impressionniste ». Cette fois le sort en avait décidé définitivement. Cézanne ne devait plus revenir en arrière. Quand, après des années de cette vie à Paris ou dans sa banlieue, il sera bien convaincu que c'est seulement à Aix qu'il trouve le cadre et l'atmosphère qui lui conviennent, il retournera dans sa Provence, pour ne presque plus la quitter. Cézanne restera malgré l'hostilité de bien des gens, au moment cependant où les autres impressionnistes commencent déjà à connaître d'importantes réussites.

De nombreux écrivains ont analysé cette vie, faite de repliements et de grandeur secrète. Depuis les livres de Georges Rivière (Fleury, éditeur), sensibles et compréhensifs entre tous, jusqu'à celui de René Huyghe (Editions Plon) riche en commentaires sur la vie et l'œuvre de Cézanne, jusqu'à celui de Maurice Raynal (Editions de Cluny) qui, sous une forme très originale, donne avec concision tous les renseignements utiles.

Nombreux aussi sont ceux qui, pour peindre l'homme, ont évoqué leurs propres souvenirs : Maurice Denis, Joachim Gasquet, Gustave Coquiote, Émile Bernard, Ambroise Vollard et aussi Léo Larguier qui, il y a quelques jours, publiait un petit livre sur cet artiste (Editions Denoel et Steele).

Mais ce qui nous fournit les plus utiles précisions est certes l'étude importante de M. John Rewald *Cézanne et Zola* (Editions A. Sedrowski) où sont étudiés minutieusement les rapports des deux amis, à travers leur abondante correspondance. On y voit Cézanne commentant en vers son peu d'enthousiasme pour le Droit :

*« Hélas ! j'ai pris du Droit la route tortueuse ;
J'ai pris n'est pas le mot, de prendre on m'a forcé !
Le Droit, l'horrible Droit d'ambages enlacé
Rendra, pendant trois ans, mon existence affreuse. »*

Cézanne est encombré d'hésitations. Zola le pousse à prendre une décision :

« Je te plains, car tu dois souffrir de cette incertitude, et ce serait pour moi un nouveau motif pour déchirer le voile ; une chose ou l'autre : sois véritablement avocat, ou bien sois véritablement artiste ; mais ne reste pas un être sans nom, portant une toge salie de peinture. »

Lorsque Cézanne eut définitivement pris parti, Zola eut souvent l'occasion de le défendre ainsi que ses amis les peintres impressionnistes. Peu à peu il se détacha d'eux, estimant qu'ils n'avaient pas donné ce qu'il espérait, qu'il manquait parmi eux l'homme de génie capable de réaliser leurs idées. Cependant les relations continuèrent, cordiales ; mais lorsque parut l'*Œuvre* de Zola dans laquelle le héros Claude Lantier était visiblement inspiré par Cézanne, celui-ci sans doute peiné de l'incompréhension de son ami qui le montrait comme un raté, écrivit en avril 1886 cette simple lettre :

*« Mon cher Émile,
« Je viens de recevoir l'Œuvre que tu as bien voulu m'adresser. Je remercie l'auteur des Rougon-Macquart de ce bon témoignage de souvenir, et je lui demande de me permettre de lui serrer la main en songeant aux anciennes années. »*

« Tout à toi, sous l'impulsion des temps écoulés. »

Paul Cézanne. »

Il n'est question que du passé. Les deux amis ne devaient plus jamais se revoir. Zola n'avait pas compris le génie de son ami, lui qui avait écrit, au temps de leur jeunesse :

« J'ai fait un rêve l'autre jour. J'avais écrit un beau livre, un livre sublime que tu avais illustré de belles, de sublimes gravures. Nos deux noms en lettres d'or brillaient, unis sur le premier feuillet, et, dans cette fraternité du génie, passaient inséparables à la postérité. »

Par lui-même, ce rêve eût pu être réalisé. Il vient de l'être par M. John Rewald qui a réuni les deux grands noms sur la même couverture d'un livre.

Raymond COGNIAT.